

# Champ de Foire (le)

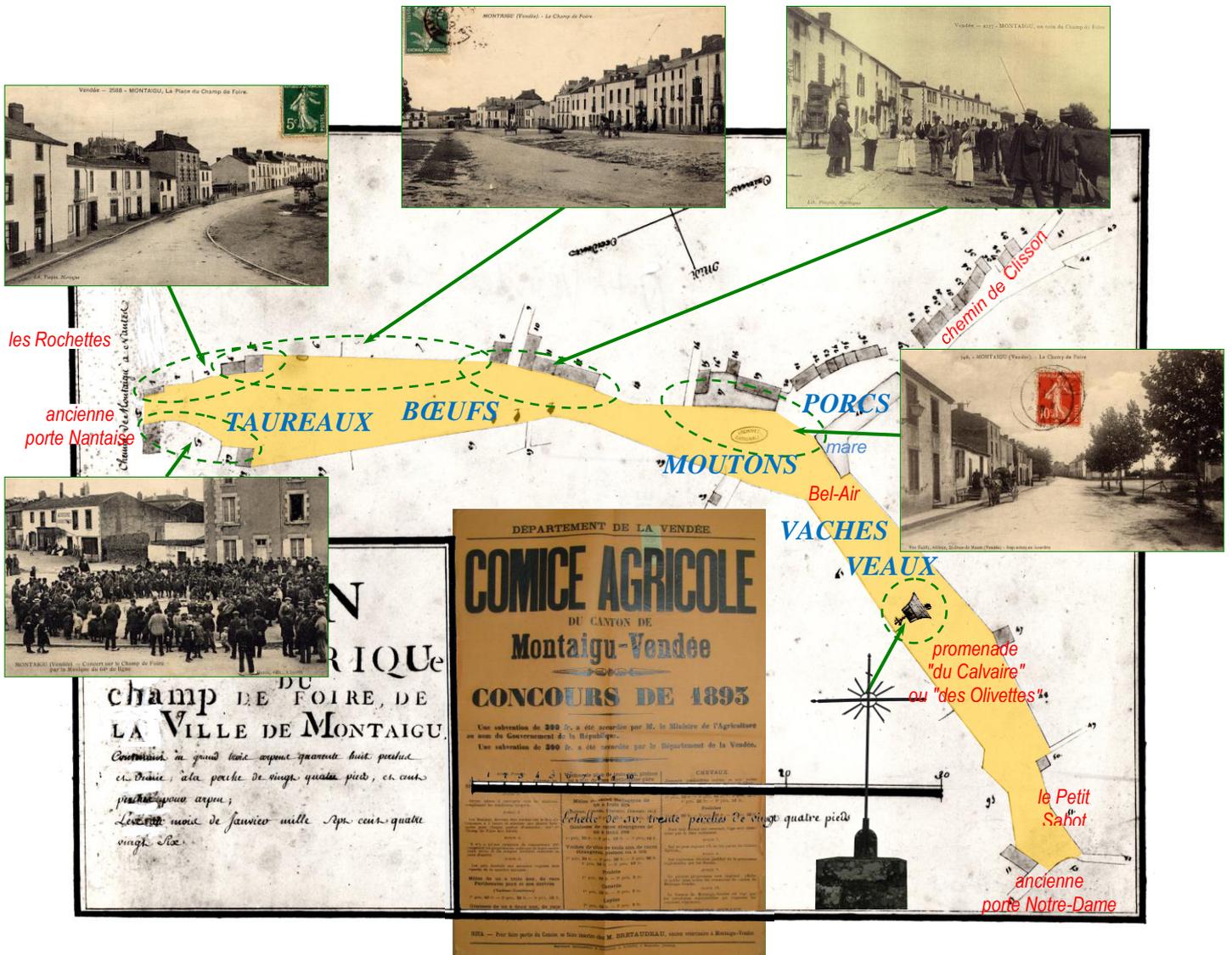
Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

Le "Champ de Foire" longe les "Douves extérieures" de Montaigu entre le "carrefour de l'Europe" et la "place de la République".

Cadastrre Napoléonien (1814) : Section A

Cadastrre Moderne (2010) : Sections AD et AE



Plan du "Champ de Foire" de Montaigu en 1786 (3 arpents et 48,5 perches de 24 pieds, soit 2,12 ha).

Photos au début du XX<sup>e</sup> siècle, et affiche du Comice agricole de 1893.

En bleu : la place des différentes catégories de bestiaux lors des foires après la création, en 1836, de la nouvelle route vers Cholet.  
La Croix de fer du square Immenhausen en 2013, et son emplacement de son édification en 1774 à son déplacement en 1836.

## Histoire et archéologie

En dépit de leur ancienneté et de la place qu'elles occupèrent, les foires aux bestiaux de Montaigu n'égalèrent jamais en importance et en célébrité celles, voisines, de l'Herbergement<sup>1</sup>.

Le 4 juin 1770, à la demande du marquis de

Juigné, seigneur de Montaigu, "l'Assemblée des habitants de la ville de Montaigu en Bas-Poitou", donna son consentement à l'exécution et à l'enregistrement de lettres patentes royales visant, à "faire tenir à perpétuité en ce lieu, non seulement

les huit foires qui y sont déjà établies, mais encore les quatre nouvelles créées par lesdites lettres patentes pour être tenues toutes le dernier jeudi de chaque mois, ensemble l'arrêt de nos seigneurs du parlement à Paris [et] communiquées aux habitants de cette ville pour donner leur consentement à l'enregistrement et exécution des dites lettres patentes ou y dire autrement ce qu'ils aviseront [...] à délibérer et donner leur avis sur les avantages ou les inconvénients qui pourraient résulter de l'exécution des dites lettres"<sup>2</sup>. Ces foires se déroulaient sur l'ancien glacis en avant des douves, entre l'ancienne "porte Nantaise" et l'ancienne "porte Notre-Dame". Son aménagement donna lieu à la levée en 1786 d'un "plan géométrique"<sup>3</sup>, montrant que ses 3 arpents 48,5 perches (2,12 ha) de l'époque intégraient aussi "la promenade du Calvaire" (actuelle "esplanade des Olivettes"). La Révolution fit réduire le nombre de ces "foires aux bestiaux" de douze à six par an.

Jusqu'en 1836, seule la partie allant de la routes de Nantes à celle et de Clisson était utilisée pour les foires, mais le passage de la nouvelle route stratégique n°7 vers Cholet ayant réduit l'espace disponible pour les foires, le maire fit aplanir la partie de la "promenade des Olivettes" proche de la route de Clisson, et déplacer près de l'ancienne "porte Notre-Dame"<sup>4</sup>, le calvaire en fer qui s'y trouvait depuis 1774. Ces travaux permirent la réorganisation des emplace-

ments destinés à chaque catégorie de bestiaux, et on trouvait désormais, d'ouest en est, ceux pour les taureaux, pour les bœufs, pour les moutons, pour les porcs, pour les vaches et pour les veaux<sup>5</sup>. L'année suivante, la municipalité décida l'établissement d'un nouveau péage par les utilisateurs, mais sa première application en mars 1838 occasionna une émeute qui fut réprimée "par la gendarmerie et la garnison du 56<sup>e</sup> de ligne"<sup>6</sup>.

Le 13 mai 1852 sur "le Champ de foire", se déroula le premier des Comices agricoles des cantons de Montaigu et de Saint-Fulgent (et de Rocheservière jusqu'en 1853), dont la fondation avait été décidée le 5 juin précédant<sup>7</sup>. Ils se déroulaient alternativement à Montaigu et à Saint-Fulgent. Le dernier eut lieu à la fin de l'entre-deux guerres.

Un peu avant 1960<sup>8</sup>, les évolutions du commerce du bétail entraînèrent la disparition de ces foires aux bestiaux. Les "foires-marchés" se maintinrent mais devant leur déclin inexorable, la municipalité de Montaigu décida cinquante ans plus tard de les supprimer avant qu'elles ne disparaissent d'elles-mêmes, et elle fit réaménager ce "Champ de foire" de manière à redonner de la vigueur aux commerces établis sur sa bordure<sup>9</sup>.

Ce sont ces "foires aux bestiaux" et ces "foires-marchés" qui tout du long y avaient justifié jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle la présence de nombreux cabarets et auberges. La fin des unes a hâté la presque disparition des autres.

#### Noms anciens ou variantes

Sur le cadastre de 1814, le "Champ de foire" est appelé "rue des Fossés", du nom qui était

communément donné aux douves le long desquelles il se situe.

#### Mentions

Avant la Révolution, tout à l'extrémité est du "Champ de foire", se trouvait un jeu de paume en plein air, occupant l'espace séparant le chemin de

Clisson du calvaire érigé en 1774<sup>10</sup>. Il fit partie des choses que les destructions de la Révolution firent disparaître.

#### Sources ou Références

<sup>1</sup> Bossis (Philippe), "[la Foire aux bestiaux en Vendée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une restructuration du monde rural](#)", *Études rurales*, 1980, vol. 78, n°1, p. 143-150.

<sup>2</sup> Minutes de Pierre-Etienne Sorin, notaire royal à Montaigu (1762-1792), registre 1762-1770, [p. 621 à 624](#) (A.D.V. : 3 E 27/40).

<sup>3</sup> *Plan géométrique du champ de foire...*, 1786, Archives Nationales (CP / N / III / Vendée / 1).

<sup>4</sup> Délibérations du conseil municipal, 1793-1837, 6 août 1836 (A.D.V. : 146 D 1).

<sup>5</sup> Arrêtés et délibérations du conseil municipal de Montaigu, 19 avril 1836 (A.D.V. : 146 R3).

<sup>6</sup> "[Éphémérides par années de 1836 à 1856](#)" (A.D.V. : 146 R 3, dernières pages).

<sup>7</sup> Délibérations du conseil municipal, 1838-1874 (A.D.V. : 146 D 2).

<sup>8</sup> Entretiens en 2012 avec Denise Favreau-Bourquie (1920-2015), née à Montaigu, et y ayant connu l'époque des foires aux bestiaux.

<sup>9</sup> *Magazine de Montaigu*, n°58, juin 2004, p. 4 à 5, et n°67, juin 2007, p. 5 et 6.

<sup>10</sup> Mignen (G.), [les Maîtresses et Maîtres d'école de Montaigu avant et depuis 1789](#), p. 66, note.